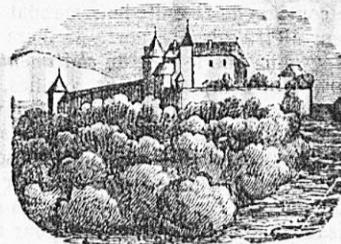




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁵ 2³⁵ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 4⁵³ 7³³

Prix des annonces et réclames:

Lettres et argent francs de port.

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne

que des étoffes de soie noir, blanc
de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre
cillé et façonné (environ 240 qua-
et dessins différents).
à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> .65 > 20.50
arrobe > 16.65 > 77.50
les > .65 > 4.85
ons par retour. [169
es de G. Henneberg, Zurich.

BIQUE

instantanément un consommé
confortant, rien de meilleur que
viande Maggi en rations à

RE DU JURY

peinture et décoration.
ri & A. Papa,
BULLE
vail prompt et soigné.
Prix très modérés. [122

CH: Diplôme de première classe
ur qualité supérieure

TRAITS DE MALT DU DR. WANDER
Pour toutes les phlegmes. — Prosopéus grandit
Trait de malt
magnifique
r. Employé avec
es comme expect-
et et antiglaireux
les affections d.
a respiratoires.
ruginoux.
chacune con-
la faiblesse,
mie, la chlo-
le manie
pétit, etc.
a quin-
na. To-
e par ex-
ne, fé-
ge, ré-
trateur
orces
stème
eux.
mi-
ce.
no
ue

verait à acheter
quantité de bois équarri,
onstruction, à la grandeur de
long.
Jules TURIAN, aubergiste, à
[858

RE DE MALT
WANDER
REUX DIPLOMES
ET
MÉDAILLÉS
ue pastille, dans la
e ci-dessus, doit
rements du
Fabriquant.

CAO SOLUBLE
Richard
LLENTE QUALITÉ
ATION INSTANTANÉE

louer:
are, à Bulle, un **entrepôt.**
bureau du journal. [786

BULLE, le 4 décembre 1894.

Toujours les comptes de l'Etat.

On vient de nous passer la *Liberté* du 25 novembre. Jamais nous n'avons vu un journal discuter avec autant de mauvaise foi une question aussi claire, aussi bien établie par la *Liberté* elle-même.

Nous payons d'audace parce que nous nous sentons engagés dans un mauvais cas, elle nous accuse d'avoir accumulé les faussetés, etc... Vrai, nous ne résistons pas à donner la reproduction abrégée de cette longue défense à côté de la question et bourrée d'injures et de contradictions. Lisez plutôt:

1. < Il est bien suffisant que deux membres de la commission d'économie publique soient chargés de la vérification, attendu qu'une opération de cette nature serait plus longue si les sept membres se passaient les titres de main en main.

2. > La *Gruyère* reproche à tort au gouvernement de remettre tardivement aux membres de la commission les publications qui doivent servir à l'examen des comptes quand on saura que les comptes de l'Etat sont publiés depuis le mois d'avril passé.

3. > La vérification des titres a prouvé que tout était en règle de ce côté. (C'est nous qui soulignons ici l'affirmation et la reconnaissance absolue de nos allégués.)

4. > Le contrôle de la commission d'économie publique doit être sérieux; dans le temps, il était à peu près nul, il se fait aujourd'hui aussi bien que dans la plupart des cantons, mais il doit être plus sérieux chez nous où le gouvernement se trouve en présence d'une opposition déloyale, recourant aux armes empoisonnées des plus odieuses suspensions. Et pourtant, ajoute la présente feuille, jamais les finances cantonales ne furent gérées avec une plus minutieuse exactitude. Les membres du Conseil d'Etat ne demandent pas mieux qu'une vérification sérieuse des comptes de leur administration, mais ils ne peuvent l'imposer. (C'est nous qui soulignons.)

5. > La *Gruyère* suppose que les membres de la commission d'économie publique seraient empêchés

de remplir leur mandat et ce fait n'a pas existé sous la présente administration, la *Gruyère* ne peut citer un fait qui justifie son insinuation.

6. > La commission d'économie publique est souveraine dans l'accomplissement de son mandat et si certains membres manquaient de zèle, leurs collègues devraient les obliger à faire leur devoir et, en cas de refus, signaler le fait au Grand Conseil.

7. > On ne pourrait s'en prendre au gouvernement du manque de diligence de la commission, attendu qu'il ne peut lui donner des ordres ni entraver ses opérations.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette longue série de paragraphes, s'annulant les uns les autres et de remarquer seulement que la *Liberté* avoue ce que nous avons établi au vu de l'article précédent et au vu de la déclaration formelle de M. Grandjean, député, ancien membre de la commission d'économie publique, à savoir que les comptes de l'Etat ne sont plus vérifiés depuis de nombreuses années (depuis dix ans, a dit l'orateur des Alpes).

Mais reprenons, avant d'aller plus loin, les différentes déclarations du journal officiel, dont nous venons de donner le résumé, laissant de côté les injures qui nous sont adressées et dont nous faisons le cas qu'elles méritent.

1 et 6. Comment se fait-il que le Grand Conseil ait estimé nécessaire de nommer une commission de cinq membres pour la vérification des comptes, commission qu'il a trouvée utile d'élever à sept membres, le 4 mai 1876, puisqu'on se contente de deux membres aujourd'hui, vrai est-il seulement pour la vérification de l'inventaire des titres et, pour cette besogne facile si peu intéressante, nous comprenons que les autres membres trouvent inutile et ridicule de s'en mêler?

Remarque, en outre, la contradiction qu'il y a entre le § 1 et le § 6 où la *Liberté* affirme que la commission est souveraine dans l'exercice de son mandat et que, si certains membres manquent de zèle, leurs collègues devraient les obliger à faire leur devoir ou les signaler au Grand Conseil.

La *Liberté* estime, d'un côté, que 2 membres sont suffisants, puis au § 6 elle affirme qu'ils doivent tous

remplir leur devoir. Voulez-vous vous mettre d'accord, s. v. p.

Or, que dit le règlement du Grand Conseil à ce sujet: « Les devoirs de cette commission consistent à surveiller l'administration de la fortune publique, à examiner et à discuter le budget annuel avant sa présentation au Grand Conseil, ainsi que le compte rendu de l'administration, à vérifier les comptes de l'Etat, à rédiger avant leur passation un rapport fidèle tant sur leur intégralité et leur exactitude que sur la question de savoir si les fonds alloués par le budget ont reçu leur destination, enfin à signaler les abus et les vices qui se seraient introduits dans l'administration financière, etc... »

Pour que cette commission puisse faire un rapport sur les comptes, il ne suffit donc pas qu'on lui exhibe l'inventaire des titres pour vérifier s'ils sont encore dans les caveaux de la Chancellerie, il faut encore qu'elle soit mise en mesure de vérifier les comptes. Et pour qu'une vérification des comptes soit possible, il ne suffit pas même que ces comptes lui soient produits, mais il faut que les pièces de légitimation, reçus, quittances, bordereaux à l'appui, soient déposés, et l'on sait positivement, par la déclaration de M. le député Grandjean, que cela n'a pas lieu. Par conséquent, il est bien avéré, bien établi, que par le fait du gouvernement, la commission d'économie publique ne peut pas remplir son devoir. Jusqu'à ce que la commission soit en mesure de tout vérifier, de tout contrôler par le dépôt des comptes et des pièces justificatives, ce qui n'est pas le cas, cette commission est un rouage inutile et nous comprenons que presque tous ses membres ne prennent pas la peine de se présenter pour faire un ridicule inventaire de titres.

M. le député Grandjean a cru de son devoir d'honnête homme de donner sa démission, ne pouvant pas remplir la mission qui lui avait été confiée par le Grand Conseil. Il paraît que les autres membres de cette commission et celui qui fut nommé à sa place n'ont pas les mêmes scrupules. D'ailleurs, ce dernier, étant comptable de l'Etat, ne pouvait pas en faire partie.

Toutefois, puisque leur conscience s'accommode si bien d'être à l'honneur et au profit, sans qu'ils aient

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 19

LA REINE DE L'OR

PAR
PAUL D'AIGREMONT

Comme récompense de sa dernière année de travail, elle avait promis à Olivier qu'il irait cette fois à la Havane sans son précepteur.

— Comme un homme, lui dit-elle, et tu iras y faire également œuvre d'homme si tu es très sage jusque-là.

— Quoi donc? demanda le jeune homme, dont les beaux yeux bruns brillaient ainsi que des étoiles.

— Tu as vingt ans, Nadine en a seize, tu iras lui porter sa bague de fiançailles et lui annoncer que dans dix-huit mois, si sa mère veut me la donner, nous irons la chercher tous les deux pour en faire une petite baronne Jacobsen et la ramener ici.

Un bonheur intense se répandit sur le visage d'Olivier.

Ah! oui, il travaillerait et cet examen si difficile que lui avait imposé sa mère, il le passerait avec succès, maintenant il en était sûr. Du reste, soit qu'il eût en lui beaucoup de la nature austère et timide de son père, soit que le souvenir de Nadine eût été le plus puissant de tous les préservatifs pour son caractère délicat et raffiné, Olivier n'avait presque pas quitté sa mère et, élevé par elle avec une certaine sévérité rigide, il n'avait jamais songé à seconder le joug qu'elle lui avait imposé.

A la fin de l'année, l'examen fut brillant et Pauline, heureuse de tenir sa parole, lui donna pour Nadine une bague comme les princesses de sang royal elles-mêmes n'en reçoivent pas les jours de leurs fiançailles.

Elle l'accompagna jusqu'au Havre où il devait s'embarquer, non pas sur un des bateaux de la maison comme il l'avait fait jusque-là, mais bien sur un des grands paquebots qui font les services publics.

Pauline ne pouvait se séparer de lui.

Elle, cependant toujours si calme, si résolue dans tout ce qu'elle faisait; si pratique, avec cette nuance de scepticisme que le contact du monde et ses dupes de toutes sortes avaient mis en elle, était en proie aux plus noirs pressentiments.

Un moment, elle eut la pensée de l'accompagner.

— Je suis folle, se dit-elle. Il a vingt ans et il faut bien qu'il apprenne un peu la vie.

— Tu seras raisonnable, au moins? lui dit-elle.

— Est-ce que je ne le suis pas toujours, lui répondit-il. Et serais-je ton fils si j'étais capable de te faire la moindre peine?...

Plus rassurée, elle le vit partir.

Dès son arrivée, il lui écrivait une longue lettre lui racontant sa fête de fiançailles, la joie recueillie de Nadine, autant que la reconnaissance infinie de Conception.

Ces lignes respiraient l'amour le plus grand et le plus pur. Il faisait les projets les plus nobles et les plus généreux; dans son bonheur, il ne pensait qu'à être bon pour tous et à faire du bien.

Au milieu du désespoir cruel qui la minait toujours, Pauline éprouva une grande, une immense joie.

Elle se retrouvait bien dans la nature d'Olivier, telle qu'elle était au matin de sa vie, simple, bonne et généreuse, ayant horreur de toutes souillures, de toutes petitesesses.

Le sang des Jacobsen, en se mêlant à son pauvre sang de plébéienne, n'avait pas dégénéré, au contraire.

Elle pouvait être fière de son œuvre et quand elle l'aurait achevée, cette œuvre, en mariant Olivier à cette fille de cœur et d'honnêteté qu'était Nadine, alors heureuse, n'ayant plus aucun devoir sur terre à remplir, elle pourrait appeler de

tous ses vœux la mort sereine qui lui rendrait Pierre, son seul amour et son seul bien.

Olivier resta assez longtemps à la Havane.

Une fois, il demeura deux courriers sans écrire. Pauline affolée parlait d'aller le rejoindre lorsque les nouvelles tant désirées arrivèrent enfin.

Olivier racontait qu'il était allé faire un voyage aux Antilles, que Saint-Thomas lui avait paru intéressant à visiter, il y était resté un peu plus longtemps qu'il ne se l'était d'abord proposé, mais que d'ailleurs il allait rejoindre un plus tôt la France.

Cette lettre était aussi différente des précédentes que la nuit l'est du jour.

Elle était froide, embarrassée et il n'y avait plus trace du frais bonheur qui jusque-là avait débordé de l'âme en fête du jeune homme et qui avait rendu la pauvre Pauline si heureuse.

Le cœur gonflé à l'étouffer, elle s'en ouvrit à Claude Deschamps, le vieux ami de Pierre, celui qui l'avait mise elle-même avec une si extrême bonté au courant de toutes les affaires de la maison.

C'était un homme d'un très réel sens pratique auquel la direction d'une maison comme celle des Jacobsen avait donné, malgré son caractère réservé et timide, une très grande expérience des gens et des choses.

Devant tout au vieux baron Jacobsen, il s'était consacré aux intérêts de la famille avec une ardeur qui ne lui avait pas permis de penser à se marier lorsqu'il eût été en âge de le faire.

Peu à peu son cœur s'était glacé. Il n'avait jamais rien aimé en dehors de son bureau, de ses occupations, de ses affaires.

Mais Pauline lui était apparue; et à côté de Pauline, Olivier.

Et il les avait adorés, tous les deux, d'une tendresse semblable et paternelle, avec une nuance d'admiration pour la

le courage de remplir leur mandat parce qu'ils ont peur d'être mis à la porte de leurs emplois, nous les prévenons que le jour du *châtiment arrivera tôt ou tard*. Les comptes seront vérifiés, une enquête sérieuse sera réclamée et si on trouvait des dépenses non légitimes, des quittances majorées, des commissions ou pots-de-vin, enfin des sommes détournées d'une manière quelconque de leur destination, officiellement connue, y compris les subsides à la soignant bonne presse, payée pour insulter la presse indépendante, on les rendra personnellement responsables. La prescription ne court que du moment où il est possible d'agir et ce temps arrivera où le peuple sera rassasié de voir dilapider le produit de ses sueurs.

(La fin au prochain numéro.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

Lundi, à l'ouverture de la séance du *Conseil national*, M. Brenner rappelle le souvenir et fait l'éloge de MM. Beck-Leu et Von Matt. Il invite l'assemblée à se lever en signe de deuil.

L'orateur rappelle ensuite les discussions soulevées par l'initiative douanière dans la session de juin.

Le résultat de la votation populaire a démontré que le peuple a confiance dans la consciencieuse administration des finances fédérales.

M. Brenner énumère les travaux qui attendent l'assemblée dans le courant de cette session.

Puis on entend le rapport sur la motion Curti (paiement des salaires) et sur la motion Vogelsanger (droit d'association et pétitions ouvrières du 1^{er} mai).

Après la liquidation de quelques affaires courantes, la séance a été levée.

Au *Conseil des Etats*, M. de Torrenté ouvre la séance. Dans son discours, il a abordé le tractandum de l'assainissement des marais de l'Orbe. Une courte discussion a suivi, après laquelle la séance d'ouverture a été levée.

* * *

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale son rapport sur l'équilibre financier de la Confédération.

Exposition nationale à Genève. — Les sociétés qui seraient disposées à participer à l'organisation d'un grand cortège historique pendant la durée de l'Exposition sont invitées à annoncer leur adhésion avant le 10 décembre courant, à M. Le Royer, président de la commission des fêtes.

Vieux fusils. — Suivant l'*Intelligenzblatt*, la Confédération suisse a vendu à un Anglais, agissant pour le compte du gouvernement chinois, des vieux fusils, système Vetterli, avec munitions et cartouchières, pour une somme d'environ un million.

Différend international. — L'*Agence libre* dit qu'un différend a surgi entre les deux gouvernements de Rome et de Berne au sujet de quatre dangereux anarchistes italiens, réfugiés sur territoire suisse et réclamés par l'Italie.

jeune femme et de très grande indulgence pour l'enfant.

— Bah! dit-il à la baronne, lorsque celle-ci lui eut ouvert son cœur, ne vous exagérez pas les choses et ne vous tourmentez pas.

Olivier n'a pas la nature calme et tranquille de son père et puis vous l'avez un peu trop tenu en laisse, ce garçon.

Là-bas, il aura rencontré quelque maîtresse avec laquelle il se sera un peu épanché; il n'y a pas de quoi le pendre, allez! ce n'est rien!...

— Et Nadine? interrogea la baronne.

— Mais Nadine, c'est l'amour pur, c'est le coin sacré du cœur, celui qui reste intacte malgré les petites rencontres que l'on peut faire de-ci de-là.

— Mais il l'a profané, mon ami, cet amour.

— Pas le moins du monde. A force d'encenser son idole, l'encens lui a monté à la tête.

Et dame! la première qui a passé a reçu le contre-coup de cette ivresse. Ce n'est pas plus dangereux que ça. A votre place, je ne m'en tourmenterais pas du tout. Oh! mais, du tout!...

Et comme il va revenir très honteux de sa petite fredaine, je n'aurais pas l'air de m'en être aperçue. Ce qui d'abord le mettra à l'aise et ensuite ne donnera pas à cette chose-là plus d'importance qu'elle n'en doit avoir.

Pauline réfléchit.

Il y avait des détails sur lesquels Deschamps ne s'était pas appesanti, mais qu'il avait soulignés avec une extrême finesse.

Au fait, il avait raison.

Et comme la mère la plus intelligente éprouve toujours un très grand malaise à parler de certaines choses avec son fils, elle résolut de suivre le conseil de son fidèle ami, et de se taire.

Lorsque Olivier arriva dans le vieil hôtel du faubourg Poissonnière, on aurait eu peine à reconnaître le garçon gai, intelligent et expansif qui en était parti quelques mois auparavant.

L'*Agence libre* ajoute qu'une demande semblable adressée au gouvernement belge est restée sans résultat. Il paraît que la police italienne aurait surtout visé à s'emparer d'Amilcare Cipriani. Si la Belgique l'avait expulsé, celui-ci n'aurait pas pu se réfugier ailleurs qu'en Suisse et l'on comptait qu'alors les autorités suisses l'auraient reconduit à la frontière italienne.

Tir fédéral. — Le gouvernement de Zurich a accordé une subvention de 5500 fr. au Comité du Tir fédéral de Winterthur.

Bâle-Ville. — Dimanche avait lieu, dans Bâle-Ville, l'élection d'un conseiller d'Etat. Trois candidats étaient en présence: M. Göttscheim, porté par les radicaux, a réuni 2477 voix; M. Stæhlin, candidat des libéraux, est resté à 2042, et M. Reese, candidat du parti ouvrier, a obtenu 2108 voix. Les catholiques ont appuyé cette dernière candidature. Il y a ballottage.

Appenzell Rh.-Ext. — Le Grand Conseil a décidé de proposer à la future Landsgemeinde la révision totale de la Constitution et d'offrir aux membres du gouvernement, jusqu'ici non rétribués, une indemnité annuelle de 1000 fr.

St-Gall. — Il y a à peu près 49 ans, écrit-on d'Oberbourg à l'*Allgemeine Anzeiger*, un meurtre ayant été commis dans cette localité, la voix publique dénonça un certain N., qui fut déclaré coupable par le tribunal. Avant son arrestation, N. avait été battu par la populace avec tant de barbarie que des lambeaux de chair s'étaient détachés de son corps. Bien qu'il protestât toujours de son innocence, il subit la peine des verges et de la réclusion; il mourut deux ans après sa libération. Sa famille, couverte de honte, émigra en Amérique. Or, ces derniers jours, un certain S., d'Oberegg, a avoué sur son lit de mort qu'il avait commis plusieurs meurtres et en particulier celui pour lequel N. avait été condamné!

Vaud. — Le feu a pris mercredi, à 1 heure après midi, à un grand bâtiment au-dessus d'Onnens. Le propriétaire était malheureusement absent, occupé au bois. Grâce aux nombreuses pompes accourues, le feu a pu être circonscrit à ce seul bâtiment. Le village possède heureusement un grand réservoir; sans lui, plusieurs maisons auraient été consumées. Le bétail a pu être sauvé, mais non sans peine. Les pauvres vaches, tirant sur leur lien, avaient déjà le museau en partie brûlé. On ignore la cause du sinistre.

— Vendredi soir, à 5 1/2 heures, un incendie éclata dans la maison d'école de Bougy. De tous côtés, les secours sont arrivés. Au bout de deux heures d'efforts, malgré la bise qui faisait rage et le manque d'eau, on est parvenu à se rendre maître du feu, mais le bâtiment d'école est entièrement détruit. On ignore la cause du sinistre.

Valais. — Un pauvre bûcheron de Bourg-Saint-Pierre est tombé des rochers surplombant la Dranse. On n'a pas retrouvé son cadavre.

Neuchâtel. — Un journal neuchâtelois vient d'être victime, ainsi qu'une honorable famille de Neuchâtel, d'une indigne plaisanterie. Un pli contenant un avis mortuaire a été glissé pendant la nuit de vendredi dans la boîte aux lettres du journal, qui l'a

Il parlait très pen et passait de longues heures sans desserrer les dents.

— Et vous ne voulez pas que je l'interroge? demanda Pauline à Deschamps.

— Non, répondit celui-ci, ce serait une imprudence. Seulement, distrayez-le fortement, et lancez-le un peu dans le monde qu'il ne connaît pas.

Pauline, toujours portée à écouter celui en qui elle avait confiance, fit ce qu'il lui conseillait.

Au bout de quelque temps, Olivier dansait, cotillonnait dans tous les endroits à la mode. Il avait un train de maison à lui, il était de toutes les fêtes.

Sa bonne gaieté d'autrefois était revenue avec une pointe de tendresse émue et d'attentions presque féminines qu'il n'avait pas autrefois pour sa mère.

Celle-ci se félicitait déjà d'avoir suivi le plan de conduite indiqué par Deschamps, lorsqu'un jour, subitement, Olivier disparut pendant quarante-huit heures. Quand il revint, il était triste, mécontent de lui, taciturne et silencieux.

— Bah! dit encore Deschamps, un clou chasse l'autre, car vous comprenez bien que ses amours des Antilles n'ont pas suivi notre garçon ici.

— Je veux bien vous croire, répondit Pauline avec un grand soupir; mais que cet enfant est donc désagréable de tout prendre au tragique, ainsi qu'il le fait, et quel chagrin il nous cause avec ses yeux pleins de larmes et son visage sans cesse bouleversé!...

Comme Pauline se tourmentait, en effet, beaucoup, Deschamps n'eut plus qu'une idée, dissimuler autant qu'il le pouvait les fredaines du jeune homme et cacher sa conduite à tous les regards, surtout à ceux de sa mère.

Avant d'en arriver là, il avait essayé toutefois de savoir quel était l'objet de la passion d'Olivier; mais ce fut inutile, car le jeune baron cachait ses amours avec une habileté et une patience de sauvage.

Il arriva même à se contraindre tellement avec Pauline

publié samedi sans pouvoir se douter que ledit avis était l'œuvre d'un faussaire et que la personne dont le décès était annoncé se trouvait en parfaite santé. Il n'y aura qu'une voix pour flétrir la conduite du ou des auteurs de cette coupable-mystification.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — La police de Marseille a arrêté un mendiant pris en flagrant délit de mendicité. Au domicile de cet individu, on a trouvé 400,000 fr. en valeurs ou titres de propriété et une supplique préparée pour être adressée au pape et dans laquelle Emile Guériaud, qui est âgé de trente-deux ans, sollicitait un secours.

Belgique. — Un journal de Bruxelles annonce que la fabrique de Canille a sauté. Toute la région a été secouée comme par un tremblement de terre. La fabrique est absolument pulvérisée. Il y a trois morts et vingt blessés.

Italie. — D'après les journaux, le déficit du budget italien est de 80,000,000 de francs. Mais le gouvernement ne l'estime qu'à 60,000,000, qu'il compte couvrir par 40,000,000 de nouveaux impôts et par 20,000,000 d'économies, dont 11,000,000 déjà connues.

Allemagne. — A Adlowœhnen, en Prusse, le ouvrier de 77 ans a épousé une octogénaire. Le couple avait déjà été fiancé il y a plus d'un demi-siècle, mais l'union n'avait pas été conclue et homme et femme étaient devenus deux fois veufs avant de se retrouver libres et de pouvoir s'unir pour la vie.

Autriche-Hongrie. — On signale de Prague ce fait extraordinaire qu'un individu condamné à la pendaison, le potier Wauronsek, accusé d'un double assassinat, refuse énergiquement de contresigner le décret impérial commuant sa peine. Cet homme veut être pendu.

Russie. — A l'occasion du mariage du czar, un manifeste impérial a accordé la remise totale ou la diminution des sommes dues au trésor, ainsi que des impôts arriérés; il adoucit les amendes prononcées, abrège la durée des condamnations à la prison, à la forteresse, à l'exil ou aux travaux forcés; il promet l'oubli aux auteurs non découverts des crimes commis il y a plus de quinze ans, qui viendraient à se dénoncer; il autorise à séjourner de nouveau dans l'empire les personnes condamnées en 1863, lors de la révolution polonaise, et leur rend leurs droits civiques, mais non leurs titres et propriétés.

Le mariage du czar a eu lieu conformément au programme. La voiture du czar et de sa fiancée a eu beaucoup de peine à arriver jusqu'à l'église, à travers une foule compacte. L'empereur était en uniforme de colonel des hussards de la garde; le prince de Galles en général russe. Après le *Te Deum*, les mariés ont baisé les saintes images de Notre-Dame de Kasan. Un grand dîner a suivi la cérémonie. La joie était générale à St-Petersbourg.

— La Russie envoie 2000 hommes à Wladivostock, à la frontière de la Corée.

que celle-ci, très convaincue, pensa :

— Son caractère change, il va devenir taciturne comme l'ont toujours été les Jacobsen; mais Deschamps avait raison, tout cela est sans importance.

Seul, le directeur de la maison, qui avait en la faiblesse d'ouvrir sur ses propres deniers un crédit illimité à Olivier, connaissait, à certains indices qui échappaient aux autres, la température probable de ses amours.

S'il l'eût même voulu à cette époque, il eût pu recevoir les confidences d'Olivier.

Plus d'une fois, en effet, celui-ci avait ouvert la bouche pour parler à son vieil ami; une timidité invincible l'avait empêché de s'ouvrir sans encouragement, car Deschamps, tout en étant très faible vis-à-vis du jeune homme, eût considéré comme une mauvaise action de sa part de l'encourager en lui laissant se vider le cœur avec lui.

Et quand il le voyait plus triste qu'à l'ordinaire, il se disait :

— S'il souffre un peu, tant pis pour son cœur, tant mieux pour Nadine, cette belle petite patronne qui nous est destinée pour plus tard et qui l'attend.

Il ira la chercher plus tôt là-bas; et il trouvera bien meilleur le foyer qu'elle lui créera et l'affection pure dont elle l'entourera.

Le vieillard laissait donc passer, sans les faire remarquer, les heures sombres du jeune baron; tandis que celui-ci, élevé rigide, avec le respect absolu de certains devoirs, n'osait causer de réels chagrins à sa mère d'abord, ensuite à cet être si bon qu'il aimait comme s'il eût fait partie de sa famille.

Une seule fois, il osa lui dire :

— Je vous confierais bien un secret qui m'est très cher, mon vieux Claude, et je vous demanderais une grande preuve d'affection si je n'avais peur de vous contrarier, maman et vous.

(A suivre.)

Amérique
Petka. Une cer...
la construction...
traverser le dé...
munication dir...
cette région le...
avaient deman...
mais l'admini...
jours, quinze o...
autres se viren...
seulement de o...
per à la mort.

— Une cat...
causes, est arr...
un sourd gron...
étendue de 20...
navires ont été...
nage se sont a...
pôts se sont éc...
a été prise de...
strophe à une...
hauteur, d'aut...
duit sous les d...

— Une voi...
un match de f...
Soutbridge, d...
11 blessés.

Madagas
dagascar, la r...
peuple à la ré...
correspondanc...
la France.

— Un gran...
Tananarive.

CAN

Conseil d
— Le Conseil...
ticle 25 bis d...
l'abatage des...

— Il autori...
prélever un im...

— Il accor...
teuse d'un dip...
de Genève, un...
le canton de F...

Séance du
arrêté pour p...
rie dans la vil...

— Il autori...
impôt et celle

Société d
rale des délégu...
culture de la...
mité au merc...
cises du matin

Accident
gare de Berth...
mission de son...
vembre et ava...
visite à ses vi...
dimanche mat...
et joyeux, sur...
de 6 h. 58 qui...
pas à arriver...
ter de suite e...
de ses collègu...
repartir. Sch...
gon, glissa et...
lui coupèrent...
par dépêche...
fils unique et

Boula

G

Assor

Amérique. — Un drame terrible s'est passé à Petka. Une centaine d'Italiens étaient à travailler à la construction d'un chemin de fer qui devra un jour traverser le détroit de Behring pour mettre en communication directe l'Asie et l'Amérique. Comme dans cette région les ours sont très nombreux, les ouvriers avaient demandé plusieurs fois à être munis d'armes, mais l'administration avait refusé. Il y a quelques jours, quinze ouvriers qui travaillaient éloignés des autres se virent attaqués par une troupe d'ours. Trois seulement de ces ouvriers ont pu, en fuyant, échapper à la mort.

— Une catastrophe, dont on ne s'explique pas les causes, est arrivée à Takoma. On entendit tout à coup un sourd grondement et aussitôt les docks, sur une étendue de 200 mètres, disparurent sous l'eau. Deux navires ont été coulés à fond. Les terrains du voisinage se sont affaissés de 6 à 12 pouces. Plusieurs dépôts se sont écroulés et ont pris feu. La population a été prise de panique. Les uns attribuent cette catastrophe à une vague de marée qui avait 8 mètres de hauteur, d'autres croient qu'un éboulement s'est produit sous les docks. Il y a eu 2 morts.

— Une voiture qui conduisait des jeunes gens à un match de foot-ball a été broyée par un train à Soutbridge, dans le Massachusetts. Il y a 4 tués et 11 blessés.

Madagascar. — Suivant des nouvelles de Madagascar, la reine a lancé un manifeste exhortant le peuple à la résistance. Le gouvernement a publié les correspondances échangées au sujet du conflit avec la France.

— Un grand incendie a détruit 150 maisons à Tananarive.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 30 novembre 1894. — Le Conseil prend un arrêté en exécution de l'article 25 bis de la Constitution fédérale, concernant l'abatage des animaux de boucherie.

— Il autorise la commune de Nierlet-les-Bois à prélever un impôt.

— Il accorde à Mme Rossier, Elise, à Rosé, porteuse d'un diplôme de sage-femme délivré par l'Etat de Genève, une patente pour pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

Séance du 1^{er} décembre. — Le Conseil prend un arrêté pour préciser les attributions de la gendarmerie dans la ville de Fribourg.

— Il autorise la paroisse de Givisiez à lever un impôt et celle de St-Sylvestre à vendre un immeuble.

Société d'agriculture. — L'assemblée générale des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a été fixée par le Comité au mercredi 12 décembre, à 10 1/2 heures précises du matin, à l'hôtel de ville de Lausanne.

Accident. — Guillaume Schmutz, employé à la gare de Berthoud, avait demandé et obtenu la permission de sortir pour la journée du dimanche 25 novembre et avait résolu d'en profiter pour aller rendre visite à ses vieux parents qui habitent Flamatt. Le dimanche matin donc, Schmutz se trouvait, pimpant et joyeux, sur le quai de la gare, attendant le train de 6 h. 58 qui devait l'emmenner. Le convoi ne tarda pas à arriver, mais le jeune homme, au lieu de monter de suite en voiture, s'attarda à causer avec un de ses collègues, si bien que le train s'ébranla pour repartir. Schmutz s'élança pour grimper sur un wagon, glissa et tomba sous les roues d'une voiture qui lui coupèrent les deux jambes. Les parents, avertis par dépêche, sont au désespoir. Guillaume est leur fils unique et leur soutien.

Suicide. — Le fameux assassin Egger, qui a tué à coups de pioche trois personnes de St-Sylvestre, l'été dernier, et qui a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, s'est pendu dimanche soir dans sa cellule. Voilà encore un que la guillotine n'aurait pas beaucoup effrayé!

Egger était le type du criminel. Il proférait continuellement des menaces contre ses codétenus et surveillants. Tous ceux qui l'ont approché ont été frappés de sa figure bestiale. Son corps sera envoyé à la faculté de médecine de l'université de Lausanne qui aura là un beau sujet d'études physiologiques.

FAITS DIVERS

La chute du Niagara à la portée de toutes les oreilles. — Tandis que le téléphone devient ainsi chaque jour d'un emploi sans cesse plus utile et plus varié, le phonographe, d'autre part, ne chôme pas et contribue tant qu'il peut à notre agrément et à notre instruction. Si l'on en doit croire la *Revue anecdotique des Deux-Mondes*, les Américains s'en servent pour transporter à travers les Etats de l'Union... le bruit de la chute du Niagara. Moyennant la modique somme de vingt centimes, on a le plaisir d'entendre l'effroyable tapage de l'immense cataracte à domicile, sans déplacement et sans fatigue; avec un peu d'imagination en plus, on peut se figurer qu'on la voit. D'ici quelque temps, même, on n'aura plus besoin d'imagination et, grâce à l'appareil récemment inventé par Edison, le kinétographe, on verra réellement le fleuve tomber devant soi, comme si l'on avait fait le voyage. C'est là un rare et précieux progrès. Jadis, il ne fallait pas moins que le génie d'un Chateaubriand pour évoquer à nos yeux les grands spectacles de la nature; désormais, avec une première mise de fonds insignifiante, le moindre industriel arrivera à des résultats identiques, sinon meilleurs. Grâce à la science, l'âge d'or approche.

Deux soldats. — Un militaire un peu gai est accosté dans une salle d'attente par un soldat de l'Armée du Salut qui lui demande à quel corps il appartient.

— Au 19 d'infanterie, et toi?

— Moi, je suis soldat du ciel.

— Eh bien, t'as de la mèche s'il te faut rentrer en caserne encore ce soir.

Le banquier G... est à son lit de mort.

— Voyons, lui dit le vieux prêtre qui l'assiste, convertissez-vous, mon ami, et songez que vos bonnes actions seront comptées là-haut, tandis que vos mauvaises...

— Oh! soupire le mourant, les mauvaises... je les ai vendues...

Le père de mademoiselle Hortense veut lui faire épouser un monsieur riche.

— Mais, papa, il est vieux!

— Bah! à peine cinquante ans.

— J'en aimerais mieux deux de vingt cinq!

Un mendiant accoste un passant dans la rue:

— Monsieur, je suis bien malheureux. Si vous pouviez faire quelque chose en ma faveur.

— Tous mes regrets, cher monsieur! Je ne donne qu'à ceux qui ont péri dans les catastrophes!

Notre ami le docteur Z... est toujours distrait.

L'autre jour, sa bonne eut en coup de vent dans son cabinet, la figure horriblement contractée:

— Monsieur, Monsieur! je viens d'avaler une épingle.

— Tenez, lui dit le docteur, en voilà une autre et laissez-moi tranquille.

— D'où vient donc ce désaccord entre votre femme et vous.

— C'est que nous avons absolument le même caractère...

— Eh bien, alors?

— Elle veut commander et moi aussi!

PETITES RECETTES

Guérison des brûlures. — Les brûlures industrielles sont toujours très douloureuses et très dangereuses. M. G. Petit, chimiste distingué, qui a eu à subir et à panser à plusieurs reprises cet accident industriel, signale à son tour une formule simple et, paraît-il, très efficace.

Elle consiste, après avoir pris les précautions préliminaires bien connues, à faire une émulsion de blanc d'œuf et d'huile d'olive, puis, à l'aide d'un pinceau très doux, à badigeonner les plaies d'une façon continue. Tant que dure ce badigeonnage la douleur disparaît; plus tard, la douleur n'est plus qu'intermittente, dès qu'elle se fait sentir on reprend le badigeonnage.

Au bout de quelque temps, variable avec la gravité des brûlures, le traitement est terminé. L'« embrocation » forme un croûte qui préserve la plaie et lui permet de se cicatrifier. Ce traitement, qui n'utilise que des matières que tout le monde peut facilement se procurer n'importe où, a de plus pour propriété de ne pas laisser trace de brûlures, même très profondes, et l'on n'est pas insensible à ce point d'esthétique, même dans l'industrie.

Le sel. — L'eau salée ranime quelquefois une personne qui s'est évanouie à la suite d'un choc. Le sel dans de l'eau tiède constitue un bon vomitif.

Une cuillerée à café de sel dans un verre d'eau est très bonne pour une foule de troubles digestifs, pour soulager les coliques et aider à la digestion; un sac rempli de sel et chauffé soulage beaucoup quelqu'un qui souffre de névralgies. Lorsqu'on a les yeux fatigués, il n'y a rien de meilleur qu'un bain chaud et salé.

On empêchera les cheveux de tomber si on lave de temps en temps la tête avec de l'eau salée.

Du sel ajouté à un bain le rend presque aussi fortifiant qu'un bain de mer.

Si l'on saupoudrait les tapis de sel, avant de les balayer, on verrait que la poussière ne s'élèverait pas et que les tapis deviendraient très brillants comme couleurs.

Le sel jeté sur de la suie éteint les flammes; si on en jette sur un poêle où bout un mets quelconque, on fait disparaître toute odeur désagréable; si on en jette sur des charbons sur lesquels on fait griller de la viande, on rend le feu clair et brillant. Pour enlever les taches de vin rouge, mettez-y tout de suite du sel, rincez à l'eau froide.

Pour enlever les taches d'œufs des cuillers, frottez avec du sel humide. Si vous lavez la paille tressée avec de l'eau salée, elle paraîtra neuve.

Désinfection des planchers de sapin. — Dans un grand nombre de maisons, les planchers des appartements, au lieu d'être en chêne, sont construits en sapin ou en tout autre bois dont la fibre peu serrée est propre à l'absorption des miasmes; aussi, dans ces logements, la mauvaise odeur est-elle persistante longtemps, même après le départ des locataires.

Pour la faire disparaître, il faut, après avoir lessivé le parquet et l'avoir fait sécher, le badigeonner avec l'huile de lin bouillante dans laquelle on a mis de l'orcanète. On obtient aussi un plancher parfaitement assaini et d'une jolie couleur.

LA GRUYÈRE sera délivrée gratuitement jusqu'au 31 décembre aux personnes qui s'abonneront pour l'année 1895.

ÉTRENNES

A LA

Boulangerie-confiserie Castella,

Grand'rue N° 15 et Place du Tilleul

BULLE

Assortiment complet de fondants,

bonbons fourrés,

cartonnages riches, etc.

[883]

HORLOGERIE

Walther WASER

Magasin ST-MICHEL, côté de la Promenade.

Pour Noël et Nouvel-an :

Grand choix de **montres** or, argent, acier, métal. — Montres en métal pour MM. depuis 9 fr.; en argent, depuis 20 fr.; en or pour dames, depuis 30 fr. — **Régulateurs, pendules, réveils.** Régulateurs marchant 15 jours, à sonnerie depuis 10 fr. — Bel assortiment de **chaînes** en argent, nickel, métal. Chaînes en argent pour MM. depuis 6 fr.; pour dames depuis 2 fr. 50. — **Broches, médaillons, colliers, breloques, etc.**

Reparations en tous genres, promptes et soignées. — Prix très réduits.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT [884]

A louer :

Place de la gare, à Bulle, un **entrepôt.** S'adresser au bureau du journal. [786]

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

(A suivre.)

VILLE DE BULLE

Lundi 10 décembre prochain, de 2 à 4 heures, à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal de Bulle exposera en location à la folle enchère le transport des balayures pour les années 1895 et 1896.
Prendre connaissance des conditions au Bureau de ville.
Bulle, le 3 décembre 1894.
876] *Le Secrétariat communal.*

Vente de bois.

Vendredi 14 décembre, en Bouleyres : 150 billons sapin, 20 billes hêtre, 11 billes chêne, 100 carrons, 21 monles hêtre, 13 monles sapin, 80 lattes, 36 tuyaux, 3400 fagots et quelques poteaux de chêne, perches et tas de branches.
Rendez vous à 9 heures, à la ferme Yerly.
856] *L'Inspecteur forestier de la Gruyère.*

Mises de bois.

Vendredi 7 décembre prochain, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques un certain nombre de plantes, sapin, abattues par le vent ou déperissantes, dans ses forêts du Devin et de la Bindaz.
Rendez-vous des miseurs à l'Adrey, à 9 heures.
Vuadens, le 29 novembre 1894.
864] *Le Secrétariat communal.*

Mises de bois.

Lundi 10 décembre prochain, la commune de Riaz vendra en mises publiques, dans ses forêts, une grande quantité de bois d'éclaircies, tels que : carrons, lattes, tuyaux, branches et rondins.
Rendez-vous des miseurs au chalet communal, à 9 heures du matin.
Riaz, le 27 novembre 1894.
863] *Le Secrétariat communal.*

MISES DE BOIS

Lundi 10 décembre prochain, la commune de Morlon vendra en mises publiques un certain nombre de numéros de gros et beau bois de sapin et hêtre sur pied pour billons et bois de construction, dans sa forêt communale de Bouleyres.
Rendez-vous des miseurs au Petit-Mothaux près des Oies, à 9 heures du matin.
Morlon, le 30 novembre 1894.
877] *Le Secrétaire : Schnoz, Léon.*

MISES DE BOIS

La commune de Villars sous-Mont exposera en vente, par voie d'enchères publiques : 41 numéros de beau bois de sapin. Les mises auront lieu **vendredi 7 décembre prochain**, à l'auberge dudit lieu.
Départ du village pour aller voir les bois à 8 heures du matin le même jour.
857] *Le Secrétariat communal.*

Mises de bois.

Mercredi 12 décembre prochain, la commune d'Estavannens vendra en mises publiques environ 40 numéros de belles plantes à billons, situés près de la scie.
Rendez vous des miseurs à 9 heures du matin, à la pinte communale.
Par ordre :
878] *Le Secrétariat communal.*

VENTE DE BOIS

Vente d'environ 500 m³ de billons et 150 stères de bois à brûler, situés dans la forêt *Biblisweid*, commune du Châlelet.
Pour prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Marti, garde forestier, au Châlelet. Les offres seront reçues jusqu'au 12 décembre par la Société des usines de L. de Roll, à Gerlafingen.
880]

Mises de meubles.

Jeudi 6 décembre courant, dès les 10 heures du matin, l'Office des poursuites de la Gruyère, à Bulle, fera vendre, par voie de mises publiques, au bout de la Promenade, en ville, un bonheur-du-jour, une glace, une table ronde, commode bois dur, 2 canapés, un lavabo, 4 chaises, un potager avec accessoires, 2 vases ovales et autres objets.
Bulle, le 4 décembre 1894.
887] *Office des poursuites.*

PETIT DOMAINE à vendre ou à louer.

La jolie propriété de la *Biollaz*, à Gume-fens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain.
Favorables conditions de paiement.
On traitera de gré à gré.
S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg, ou à son Agence à Bulle.
843]

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.
FARINES de tous genres. — **SONS** supérieurs et ordinaires.
GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.
BLÉS rouges et noirs pour la volaille.
Grand choix d'AVOINES blanches, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).
Bourre d'épeautre. [410]

Entreprise en bâtiments.
CHARPENTE MENUISERIE
PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.
Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.
Glaces, portières et rideaux.
TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES [320]
Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.
PRIX TRÈS RÉDUITS
Jos. CROTTI, Bulle. [649]

Le magasin de farines de CHARLES MOREL, à Bulle, EST TRANSFÉRÉ à côté du restaurant du Moléson. [850]

Bitter

Le meilleur des apéritifs.
Se trouve partout.

Dennler

(M11663Z) [876]

Représentant :
Henri Zbinden, Genève.

Interlaken.

N'achetez rien sans avoir visité les Magasins de la Concurrence,

BULLE — Maison Perret-Berthot — BULLE
Liquidation vente au prix de facture de toute sorte d'articles, tels que :
Coutellerie, Bijouterie, Parfumerie, Lainage, Bonneterie, Velours, Rubans, Chapeaux feutre et paille pour dames et messieurs.

Articles pour arbres de Noël et JOUETS D'ENFANTS [556]



MEUBLES

Tous les jeudis jusqu'au **Nouvel-an**, dans la grande salle de l'hôtel de l'Écu, à Bulle, on vendra en mises publiques livres un certain nombre de **meubles neufs**, tels que lits, tables, chaises, commodes, etc., le tout taxé à bas prix. Ouverture des mises à 10 heures du matin. [866]

Changement de domicile.

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile rue de Gruyères N° 125, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale place de l'hôtel des Alpes, ancien **Magasin populaire**. Il se recommande à mieux pour tous les articles : **farine, son, boulangerie et pâtisserie.**
J. Schneider. [641]

Pour cadeaux!

A l'occasion des fêtes de St-Nicolas, Noël et Nouvel an, grand choix de parapluies (plus de 200) en coton, laine, soie et tout soie; parapluies Automaton et Fin de siècle. — Nouveauté : Le parapluie-canne protecteur.
Chez **Tobie BEC**, fabricant de parapluies, Bulle. [881]

RELIURE EN TOUT GENRE Encadrement de tableaux.

Emile JUDET sur les Places, BULLE [68]

Une cuisinière

allemande, munie de bons certificats, cherche à se placer à Bulle chez une famille bourgeoise où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. [861]

Tourbe litière.

La **tourbe de Bouleyres**, supérieure à celle de la Hollande (analyse faite par la Station agricole à Zurich et échantillon à disposition) est vendue, prise à La Tour, bottelée, 3 fr. les 100 kg. et 2 fr. 50 non bottelée.
853] **Crotti, Geinoz & Cie.**

Samedi 8 décembre courant :

Cassée

à l'auberge des XIII Cantons, à Charmey.
Invitation cordiale.
Le tenancier : **Marcelin TORNAË.** [882]

Samedi 8 décembre :

CASSÉE

à la pinte de LA JOUX
Invitation cordiale.
DEILLOX, peintier. [833]

Samedi 8 décembre :

Cassée

à l'auberge de SORENS avec le concours de la FANFARE dudit lieu.
Invitation cordiale.
AYER, aubergiste. [860]

Samedi 8 décembre :

Cassée

à l'hôtel des XIII Cantons, à Bulle.
Invitation cordiale.
E. BERNARD, propriétaire. [872]

Samedi 8 décembre :

CASSÉE

à l'auberge de la Croix-Blanche, à Hauteville.
Invitation cordiale.
YERLY, aubergiste. [867]

Samedi 8 décembre :

Cassée

à la pinte des Vernes, Pringy.
Invitation cordiale.
DUPRÉ, tenancier. [869]

CASSÉE

à l'Hôtel de Ville de Vautruz
Samedi 8 décembre 1894
Invitation cordiale.
H. DUNAND, tenancier. [871]

Dimanche 9 décembre :

Cassée

à la Maison de Ville de La Tour.
Invitation cordiale.
OSCAR DUPASQUIER. [885]

Dimanche 9 décembre :

Cassée

avec le concours d'une BONNE MUSIQUE à l'auberge du Bry.
Invitation cordiale.
A. BERTSCHY, aubergiste. [886]

Propriété à vendre.

On offre à vendre de gré à gré une petite propriété, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et environ 3 poses de bon terrain, le tout avantageusement situé. [879]
S'adresser à M. MORARD, Antoine, au Bry.

Choucroute de Berne, Compote aux raves,

chez **Eug. Heimo**, limonadier, Bulle. [808]

On trouverait à acheter

une certaine quantité de **bois équarris**, dit pièces de construction, à la grandeur de 30 à 40 pieds de long.
S'adresser à **Jules TURIAN**, aubergiste, à Rougemont. [858]

A louer :

Un petit **appartement** chaud et bien exposé au soleil.
S'adresser au bureau du journal. [862]

A LOUER

Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau **magasin** avec grande vitrine.
S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111]

A louer :

Pour le commencement de 1895, le **bureau** du Crédit foncier avec deux pièces attenantes et dépendances. S'adresser audit bureau. [847]

Un chien,

portant manteau gris, s'est égaré. Le réclamer contre paiement des frais chez **REPOUD**, au Grand-Praz, Charmey. [870]

Bulle. — **Emile Lenz**, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse :
Etranger : 1 an, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du num.
On s'abonne à tout
de po

Toujours

2. Les comp
d'avril dernier
au gouvernem

Nous ignoron
nous savons pa
déclaration for
les pièces à l'a
que par suite l
Comment voul
portants sans
voir éproucher
conformes aux

3. D'accord
deux membres
rage de se prêt
tion de compte

Du reste, ce n
suffisait ample
durer une jour
les membres d
titres, ni des i
reux et si la Li
qu'elle est dan
habituelle, de
voir mieux la c

Mais que di
son de comm
s'il se bornait
seurs le rentie
yeux les compt
née, la nomen
dépenses et les
Cet administra
et les tribuna
sa gestion ou m
des comptes. E
des titres, de
avait l'obligati

FEUILLE

LA R

Il y avait, à ce
la Havane.

Le délai de dix
mariage était dor

Olivier ne par
procurer d'abord
contraire, ne com
la maison, faisait
commandait les p

Le père Desch
— Mon cher et
de preuve de ten
ne doit pas être u
toi.

Le jeune homm
sister.

C'est ce que dé
Il pouvait se ta
parlerait pas lui-
prévenir de ce qu
C'était la une
blesse de célibat
égoïste.

Cependant, à m
Havane, Olivier d
quand il n'était p